

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00093 Numéro SIREN : 312 707 839 Nom ou dénomination : CHAUSSURES HERVE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 9743

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/9743

Déposant :

Nom/dénomination : CHAUSSURES HERVE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 312 707 839

N° gestion : 1978 B 00093



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

LV/1978 B 00093

CHAUSSURES HERVE

49111 SAINT-PIERRE-MONTLIMART CEDEX

Nos références : LV/1978 B 00093

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société à responsabilité limitée CHAUSSURES HERVE

49111 SAINT-PIERRE-MONTLIMART CEDEX

SIREN : 312 707 839

N° de gestion : 1978 B 00093

Le greffier soussigné constate le 02/07/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/9743, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 14/08/2019

Le greffier

ME PAILLE



M. Paille

N° TVA intra. FR11317782605 - IBAN FR76 3004 7142 9900 0213 0720 131
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté
SIREN : 317 782 605 R.C.S ANGERS - N° TVA intracommunautaire : FR11317782605
IBAN : FR7630047142990002130720131 CMCIFRPP



M. Paille

CHAUSSURES HERVE

S.A.R.L. au capital de 20.000 Euros
Siège social : 49111 - SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX

R.C. Angers B 312.707.839

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE

LE 02 JUIL. 2019

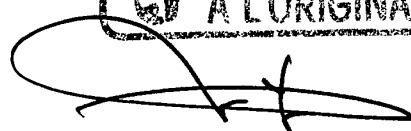
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 6 Mai 2019

affectant le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 206.007,94 € de la façon suivante :

- Réserves diverses.....206.007,94 €




GREFFE

**CHAUSSURES HERVE
S.A.R.L. au capital de 20.000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



29 Bd Albert Einstein
CS 92351
44323 NANTES CEDEX



Manet

CHAUSSURES HERVE
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 20.000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHAUSSURES HERVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Page 1 sur 3



Manet

- Provisions pour indemnités de départs à la retraite

La provision au titre de l'engagement de fin de carrière de la société dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 817.516 € est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées, selon les modalités décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

- Dans le cadre de nos diligences, nous avons contrôlé la cohérence et la justification des paramètres d'actualisation utilisés par la société pour calculer la provision pour indemnités de départs à la retraite afin de valider sa valeur comptable au 31 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

Page 2 sur 3

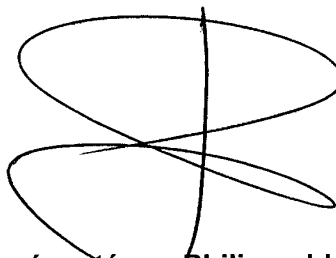
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes
Le 19 avril 2019

**Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC**



Représenté par Philippe LHOMMEAU

Page 3 sur 3

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 600 503		1 600 503	1 511 479
Autres créances	2 433 014		2 433 014	3 002 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	4 033 517		4 033 517	4 514 039
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	86 538		86 538	574 437
TOTAL Disponibilités	86 538		86 538	574 437
Charges constatées d'avance	2 891		2 891	9 169
TOTAL Actif circulant (III)	4 122 946		4 122 946	5 097 645
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	4 122 946		4 122 946	5 097 645



Mane

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	652 184	1 422 778
TOTAL Réserves	654 184	1 424 778
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	206 008	229 406
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	880 192	1 674 184
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	85 000	24 000
Provisions pour charges	822 436	959 126
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	907 436	983 126
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	290	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	24 441	3 587
TOTAL Dettes financières	24 731	3 587
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 400	102 568
Dettes fiscales et sociales	2 228 615	2 297 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 573	36 642
TOTAL Dettes d'exploitation	2 310 588	2 436 747
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	2 335 319	2 440 335
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	4 122 946	5 097 645

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	9 636 908		9 636 908	10 993 477
Chiffres d'affaires nets	9 636 908		9 636 908	10 993 477
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			211 025	241 755
Autres produits			2	9
Total des produits d'exploitation (I)			9 847 935	11 235 241
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			215 846	199 836
Impôts, taxes et versements assimilés			278 076	366 109
Salaires et traitements			7 196 913	8 326 249
Charges sociales			1 847 258	2 030 072
Dotations sur immobilisations				
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			63 460	26 460
Autres charges			2	
Total des charges d'exploitation (II)			9 601 554	10 948 725
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			246 381	286 516
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				10 957
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				10 957
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 003	97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			4 003	97
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-4 003	10 860
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			242 378	297 376



Mac

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 910	9 289
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		15 404
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>18 910</i>	<i>24 693</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 452	66 119
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		26 763
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>55 452</i>	<i>92 882</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-36 542	-68 189
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-172	-219
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	<i>9 866 845</i>	<i>11 270 891</i>
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	<i>9 660 837</i>	<i>11 041 485</i>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	206 008	229 406



MMaL'

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est 4 122 946,48 EUR et le résultat s'élève à 206 007,94 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Néant

Participations et autres titres immobilisés

Néant

Stocks

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,62 % au 30/11/2018 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 43%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2018 tient compte d'une reprise de provision d'exploitation pour 139 150 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2018 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société Chaussures Hervé dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société Chaussures Hervé n'a pas comptabilisé de redevance d'intégration fiscale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Elle a néanmoins comptabilisé au titre de cette intégration fiscale un crédit d'impôt de 172 €.

Autres informations

CICE:

Le CICE 2018 s'élève à 387 675 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						



M. C. L.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)					
TOTAL GENERAL (I + II + III)					

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



Malet

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	24 000	61 000		85 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	959 126	2 460	139 150	822 436
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	983 126	63 460	139 150	907 436
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	983 126	63 460	139 150	907 436
Dont dotations et reprises d'exploitation		63 460	139 150	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				1 600 503	1 600 503	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				12 273	12 273	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Impôts sur les bénéfices				507 191	507 191	
Etat et autres		Taxe sur la valeur ajoutée		474	474	
collectivités publiques		Autres impôts		30 108	30 108	
Etat - divers						
Groupes et associés				1 882 662	1 882 662	
Débiteurs divers				305	305	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				4 033 517	4 033 517	
Charges constatées d'avance				2 891	2 891	
TOTAL DES CREANCES				4 036 409	4 036 409	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						

Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			290	290		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			24 441	737	23 704	
Fournisseurs et comptes rattachés			47 400	47 400		
Personnel et comptes rattachés			1 243 458	1 243 458		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			460 646	460 646		
Impôts sur les bénéfices						
Etat et autres collectivités publiques		Taxe sur la valeur ajoutée	261 652	261 652		
Obligations cautionnées						
Autres impôts			262 859	262 859		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes			34 573	34 573		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			2 335 319	2 311 615	23 704	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	822 436	959 126
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	910 071	910 071
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 732 507	1 869 197
Total actif d'impôt futur	577 502	623 066
Situation nette	577 502	623 066

(1) Taux d'impôt :	34,43	38,12
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		10,70



MMaL'

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	673
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	240
Dettes fiscales et sociales	911 764
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	34 573
Total	947 250

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	572 616
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	572 616



Mane

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 891		
TOTAL	2 891		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	500			500	40
Certificats d'investissement					
Total	500			500	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	9 636 908	10 993 477	-12,34%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	9 636 908	10 993 477	-12,34%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	9 636 908	10 993 477	-12,34%



Manuel

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	242 378	-172
Résultat exceptionnel	-36 542	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	205 836	-172

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
FORCO CPF	48 000	
TA 2017 ECART PROVISION	6 482	
AUTRES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	970	4 614
SOLDE PROV IND 2017		11 823
RBT TR 2017		2 473
TOTAL	55 452	18 910



Manal

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	8	8			8	8
Agents de maîtrise assimilés cadres	11	15			11	15
Agents de maîtrise, techniciens	63	72				
Employés	261	289			261	276
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	343	384			343	384

L'effectif moyen du personnel est de : 343,00 .

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100%



MMaL'